



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du VENDREDI 28 MARS 2014 à 19 heures 45



1°) PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DE 5 ADJOINTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars, les membres du Conseil Municipal de la commune de CIRY-le-NOBLE, proclamés par le bureau électoral à la suite du scrutin du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BEY Ophélie - BOUDRY Véronique - CHAVANEL Laurent - CORNELOUP Séverine - DIRY Jean-Charles - DUMAS Martine - DUTREMBLE Gilles - GAUDET Charles - LACOMBRE Henri Gabriel - LARUE Philippe - LOMBARD Nathalie - PUZENAT Jessica - QUILLIVIC Eliane - RIZET Jean-Pierre - RUAUX Eveline - RYCHLIK Jean-Louis - SAUNIER Renée - SCHIAVONE Pascal - TILLIER Jacky.

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Renée SAUNIER, Maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

DUTREMBLE	Gilles
SAUNIER	Renée
RIZET	Jean-Pierre
RUAUX	Eveline
SCHIAVONE	Pascal
QUILLIVIC	Eliane
GAUDET	Charles
BOUDRY	Véronique
TILLIER	Jacky
PUZENAT	Jessica
DIRY	Jean-Charles
CORNELOUP	Séverine
CHAVANEL	Laurent
BEY	Ophélie
LARUE	Philippe
LOMBARD	Nathalie
RYCHLIK	Jean-Louis
DUMAS	Martine
LACOMBRE	Henri-Gabriel

Monsieur Gilles DUTREMBLE a été élu au Conseil Communautaire

Monsieur Jean-Pierre RIZET, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance, Monsieur Charles GAUDET
pour assesseur, Madame Ophélie BEY

ELECTION DU MAIRE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4 à L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Renée SAUNIER fait acte de candidature ainsi que Jean-Louis RYCHLIK

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	1
RESTE pour le nombre de suffrages exprimés	18
Majorité absolue	10
Mme Renée SAUNIER a obtenu :	15
M. Jean-Louis RYCHLIK a obtenu :	3

Mme SAUNIER Renée, ayant obtenu la majorité absolue de suffrages, a été proclamée MAIRE et a été immédiatement installée.

DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Madame le Maire rappelle que par application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de déterminer le nombre des ADJOINTS, sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit pour la commune de CIRY-le-NOBLE, 5 ADJOINTS.

Madame le Maire demande au CONSEIL de bien vouloir se prononcer sur cette question.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

FIXE à CINQ le nombre des ADJOINTS appelés à seconder Madame le Maire.

ELECTION DES ADJOINTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Madame SAUNIER Renée, élue Maire, à l'élection des adjoints au scrutin de liste sans panachage, à la majorité absolue et à bulletin secret :

RIZET Jean-Pierre

RUAUX Eveline

GAUDET Charles

QUILLIVIC Eliane

SCHIAVONE Pascal

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	19
A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	0
RESTE, pour le nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue	10

.../...

RIZET Jean-Pierre
RUAUX Eveline
GAUDET Charles
QUILLIVIC Eliane

SCHIAVONE Pascal, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, ont été proclamés ADJOINTS et ont été immédiatement installés.

2°) ELECTION DES DELEGUES C.C.A.S.

Avant de passer à l'élection, Madame le Maire, propose de fixer le nombre de membres à CINQ.

Elle rappelle que la composition du C.C.A.S. est paritaire : autant de membres élus que de membres désignés par les associations.

ACCORD, avec 19 VOIX "POUR" pour 5 MEMBRES élus appelés à siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Il est ensuite procéder à l'élection au scrutin de liste à bulletin secret.

Sont élu(e)s avec 19 VOIX

CHAVANEL Laurent

DIRY Jean-Charles
QUILLIVIC Eliane
RUAUX Eveline
DUMAS Martine

3°) DESIGNATION DES DELEGUES A CERTAINS ORGANISMES

↳ C.O.S. QUILLIVIC Eliane et RUAUX Eveline

ACCORD, avec 17 VOIX "POUR"

↳ C.N.A.S. SAUNIER Renée

↳ RESTAURANT SCOLAIRE CHAVANEL Laurent

↳ PREVENTION ROUTIERE LARUE Philippe

↳ DEFENSE LACOMBRE Henri Gabriel

Concernant le C.N.A.S., le Restaurant Scolaire, la Prévention Routière et la Défense

ACCORD, avec 18 VOIX "POUR"

4°) FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame le Maire est membre de droit de toutes les Commissions

FINANCES - AFFAIRES ECONOMIQUES		
Adjoint	Jean-Pierre RIZET	Membres
		Ophélie BEY
		Jean-Charles DIRY
		Gilles DUTREMBLE
		Charles GAUDET
		Henri Gabriel LACOMBRE
		Philippe LARUE
		Eliane QUILLIVIC
		Eveline RUAUX
Pascal SCHIAVONE		

TRAVAUX (Communaux et Cimetière)			
Adjoint	Charles GAUDET	Membres	Gilles DUTREMBLE
			Philippe LARUE
			Nathalie LOMBARD
			Jessica PUZENAT
			Eliane QUILLIVIC
			Jean-Pierre RIZET
			Jean-Louis RYCHLIK
			Jacky TILLIER

TRAVAUX (Communautaires - Voirie - Eclairage - Espaces Verts - Territorialisation)			
Adjoint	Pascal SCHIAVONE	Membres	Gilles DUTREMBLE
			Philippe LARUE
			Nathalie LOMBARD
			Jessica PUZENAT
			Eliane QUILLIVIC
			Jean-Pierre RIZET
			Jean-Louis RYCHLIK
			Jacky TILLIER

URBANISME - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE			
Délégué	Philippe LARUE	Membres	Véronique BOUDRY
			Charles GAUDET
			Jean-Pierre RIZET
			Eveline RUAUX
			Jean-Louis RYCHLIK
			Pascal SCHIAVONE

ANIMATIONS - VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE			
Adjointe	Eliane QUILLIVIC	Membres	Ophélie BEY
			Véronique BOUDRY
			Laurent CHAVANEL
			Séverine CORNELOUP
			Jean-Charles DIRY
			Martine DUMAS
			Charles GAUDET
			Jessica PUZENAT

COMMUNICATION			
Délégué	Jean-Charles DIRY	Membres	Ophélie BEY
			Laurent CHAVANEL
			Séverine CORNELOUP
			Gilles DUTREMBLE
			Henri Gabriel LACOMBRE
			Jean-Pierre RIZET

VIE SCOLAIRE - COMMISSION JEUNES			
Déléguée	Ophélie BEY	Membres	Laurent CHAVANEL
			Séverine CORNELOUP
			Jean-Charles DIRY
			Henri Gabriel LACOMBRE
			Jessica PUZENAT
			Jean-Pierre RIZET

FAMILLE - JEUNESSE - SOLIDARITE - PERSONNES AGEES			
Adjointe	Eveline RUAUX	Membres	Véronique BOUDRY
			Martine DUMAS
			Gilles DUTREMBLE
			Nathalie LOMBARD
			Eliane QUILLIVIC
			Pascal SCHIAVONE
			Jacky TILLIER

ACCORD à l'UNANIMITE des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 15

SIGNATURES
